

À VOS CALCULETTES !

Une demi-heure suffit pour se faire une idée assez précise de la situation des finances de votre commune.

Détecter les signaux d'alerte

➤ RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.collectivites-locales.gouv.fr

1

➤ À droite, sur la page de garde, cliquez sur la rubrique « Comptes individuels des collectivités ». Vous accédez à une page qui propose trois choix : « Communes et groupements », « Départements », « Régions ».

➤ Choisissez « Communes et groupements ». Il s'agit d'un menu déroulant, où figurent toutes les communes, classées par département.

2

➤ Sélectionnez votre département, cliquez. Vous accédez à la liste des communes. Si, par exemple, vous choisissez la région Nord (59), puis Wattrelos, le site vous propose deux options : « Budget principal seul » ou « Données consolidées » de la Métropole lilloise.

➤ Choisissez « Budget principal seul ».

3

➤ Vous accédez alors à une fiche synthétique, qui ne vous suffira pas.

Cliquez en bas de page à gauche sur « Fiche détaillée ». Vous parviendrez sur une page identique à celle reproduite ci-dessus en fac-similé.

➤ Des onglets vous permettent de choisir n'importe quel budget de 2000 à 2015 (au jour où nous publions ce dossier, les budgets 2016 devaient être mis en ligne avant l'automne 2017).
Vous voilà à pied d'œuvre.

Un élément essentiel, la capacité de désendettement

Le « ratio Klopfer », du nom du consultant qui l'a popularisé, consiste à diviser « l'encours total de la dette au 31 décembre » par la capacité d'autofinancement (Caf). Les deux chiffres se trouvent en colonne de gauche, en milieu de tableau. Prise isolément, la dette ne signifie rien. Si elle est très élevée mais que la commune a des ressources abondantes, il n'y a aucun souci. Pour jauger la situation, il faut calculer combien d'années la commune mettrait à se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles (sa capacité d'autofinancement), une fois payées les dépenses obligatoires. Dans le cas de Wattrelos, 57,9 millions de dettes divisées par 1,8 million de Caf donnent trente et une années et demie. C'est un mauvais chiffre : Wattrelos est lourdement endettée. La fourchette

raisonnable se situe entre quatre et dix ans. En dessous, sauf cas particulier, cela signifie que la commune thésaurise et ne prépare pas l'avenir. Au-delà de quinze ans, la situation est tendue. Officieusement, La Banque postale ne prête plus d'argent à des collectivités dont le ratio Klopfer dépasse quinze ans. À Wattrelos, on voit d'ailleurs que la « Caf nette du remboursement en capital des emprunts » est devenue négative, ce qui est plutôt embarrassant. Cela signifie que la ville n'arrive plus à rembourser les intérêts de ses dettes, qui vont venir gonfler le capital restant dû, si rien n'est fait. Le tableau donne d'ailleurs des points de comparaison. Dans la colonne deux, en partant de la gauche, il exprime tous les indicateurs en euros par habitant, avec la moyenne des communes de taille comparable colonne trois. Cela fait clairement ressortir que la situation de Wattrelos est dégradée. ➔

À VOS CALCULETTES ! (SUITE)

→ la « Caf nette du remboursement en capital des emprunts » s'élève en moyenne à 72 € par personne, contre -27 € à Wattrelos. Un regard sur les budgets des années précédentes le confirme : la dette de Wattrelos grossit d'année en année, les finances locales sont dans la zone dangereuse depuis 2003. La Chambre régionale des comptes avait rendu un rapport sévère en 2013, mais, fin 2015, la situation ne s'améliorait pas vraiment.

Le fonds de roulement

Il est indiqué juste en dessous de l'endettement. Paradoxalement, c'est lorsqu'il est trop élevé qu'il signale une gestion approximative. Comme les communes n'ont pas le droit de placer leur trésorerie pour la faire fructifier, elles ont intérêt à en avoir le moins possible. Un fonds de roulement élevé suggère donc que des projets ont pris du retard, que les emprunts ont été calculés trop larges ou que la commune paie ses fournisseurs avec énormément de retard ! Dans le cas de Wattrelos, le fonds de roulement est normal, dans la moyenne de la strate.

Les charges de personnel

Vous les trouverez à la sixième ligne en partant du haut. Dans l'absolu, elles ne veulent rien dire. Il faut les comparer à la moyenne de la strate, en euros par habitant. Si votre commune crève les

plafonds, il faut demander des comptes aux élus. Il peut y avoir une explication légitime. Si la ville a gardé son eau en régie municipale au lieu de la déléguer, elle emploie plus d'agents. Il y a aussi des cas d'inflation des effectifs qui suggèrent une forme de clientélisme électoral. Quand Patrick Balkany (cible de plusieurs rapports de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France) a repris la mairie de Levallois-Perret (92) en 2001, les frais de personnel étaient dans la moyenne, à 688 € par an et par habitant. En quinze ans, ils ont progressé de 60 %, et sont maintenant 30 % supérieurs à la moyenne. La progression de 2 % annuels de la masse salariale d'une commune est dans la norme. Cela correspond à l'évolution des indices et à la progression de l'ancienneté des agents.

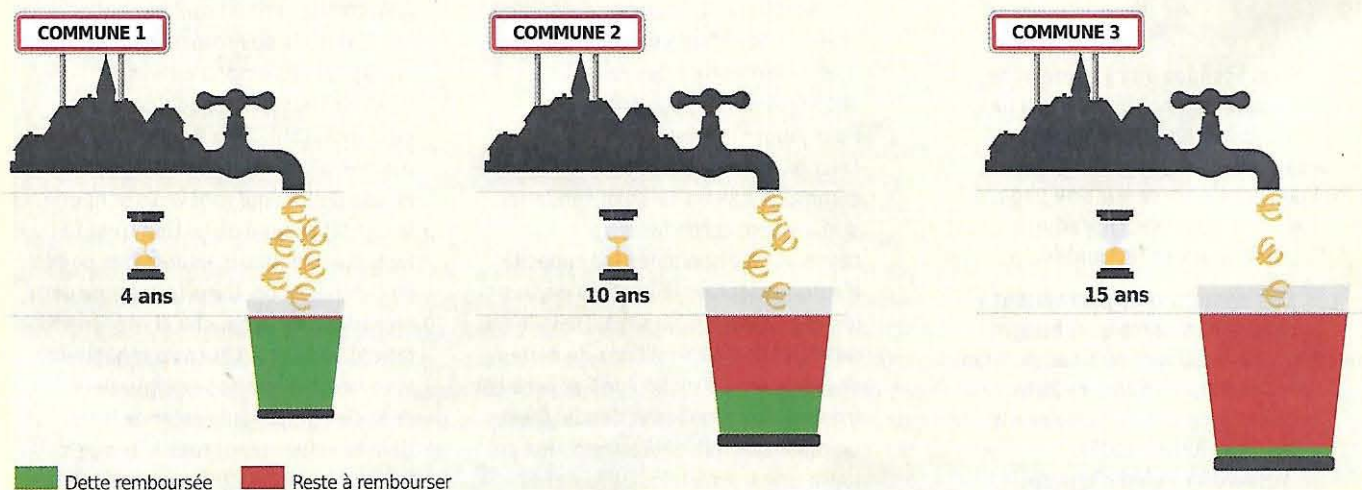
Les dépenses d'équipement

Vous les trouverez à la vingtième ligne du tableau en partant du haut. Là encore, il faut les remettre en perspective. Vous pouvez comparer les données de votre ville à la moyenne. Et établir un ratio entre les dépenses d'équipement et le « remboursement d'emprunts et dettes assimilées », qui se trouve à la ligne juste en dessous. Dans une ville correctement gérée, les dépenses d'équipement représentent entre deux et quatre fois le « remboursement d'emprunts et dettes assimilées ». Si le ratio se rapproche de 1, si les remboursements

sont aussi importants que les dépenses d'équipement, il est probable que la ville est en train d'étouffer sous les dettes.

La dotation globale de fonctionnement

Si vous suivez les déclarations de vos élus, vous entendrez forcément parler de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et surtout de sa baisse. La DGF est accordée par l'État, qui serre les cordons de la bourse depuis quelques années. De nombreux maires l'accusent d'être la cause unique de leurs difficultés. Une ville comme Forcalquier (04) touchait 261 € par an par habitant en 2010 et seulement 219 € en 2015. La ville est descendue de 1,23 million à 1 million d'euros de DGF. Significatif, mais pas dramatique : cette baisse de quelque 20 % a simplement ramené la DGF à son niveau de 2005. Parallèlement, Forcalquier, qui est en bonne santé financière, a laissé filer ses dépenses de personnel, de 491 € par an et par habitant à 623 €, ce qui impacte bien davantage les finances locales. En dix ans, la masse salariale de la ville a progressé de 2,1 à 3 millions d'euros par an, ce qui semble beaucoup. L'intercommunalité devait générer des économies de personnel dans les communes françaises. La promesse n'a pas été tenue. Si l'État baisse la DGF d'année en année, c'est précisément pour forcer les communes à diminuer leur train de vie. ♦



■ Dette remboursée ■ Reste à rembourser